

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SCEANCE DU 30 NOVEMBRE 2015

Le 30 Novembre 2015 à 20h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de M. Jean-Jacques SIMEON, maire.

Etaient présents : M. SIMEON Jean-Jacques, M. LOIDI Robert, M. SADARGUES Marc, M. JURADO Jean-Claude, M. GENSSLER Bernard, Mme GONCALVES Martine, Mme HAAS Nicole, BOTTURA Jean-Louis, M. CABARROQUE Jean-Claude, Mme TRILLES Sophie, Mme GUILLOT Gisèle, M. AROUXET Claude, M. BAYON Patrice, Mme FRANCK Hélène, Mme COUZINET Anne-Marie, Mme LE FRANC Audrey

Etaient Absents excusés : Mme DE RUS LLORDEN Coralie, M. CATALA Damien, Mme PUY Françoise

Etait absent :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Ordre du jour :

Délibérations :

01. Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal,

Finances / garantie d'emprunt :

02. Délibération portant sur la liste des créances en non-valeur,

Administration générale :

03. Délibération approuvant le marché pour la fourniture d'électricité tarif jaune,

04. Délibération autorisant M. le Maire à lancer un marché à groupement de commande avec la commune de Léguevin pour la fourniture d'électricité tarif bleu,

05. Délibération approuvant le nouveau règlement du service animation,

06. Délibération portant sur les modalités de séparation du Sivom Vallée de la Save,

07. Délibération portant sur les tarifs du camp ski (février),

08. Délibération portant sur les tarifs du service animation,

Conventions :

09. Conventions avec les associations : Entraide et Partage et Tri Marrants,

Sivom Vallée de la Save :

10. Convention d'une durée d'un an de mise à disposition gratuite de salles à destination du Ram du Sivom Vallée de la Save,

SDCI : avis

11. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée concernant le syndicat Val de Save.

Questions Diverses

01. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal :

M. le Maire donne par la suite lecture du procès-verbal du dernier Conseil municipal en date du 30 Novembre 2015 et propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir l'approuver.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

02. Délibération portant sur la liste des créances en non-valeur :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

03. Délibération approuvant le marché pour la fourniture d'électricité tarif jaune :

M. le Maire présente le résultat du marché public avec M. GENSSLER. Un seul fournisseur a répondu : EDF. M. LOIDI regrette que la commune de Lévigac n'ait pu rejoindre le marché groupé du SDEHG mais est satisfait de la baisse de la facture de 7%.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

04. Délibération autorisant M. le Maire à lancer un marché à groupement de commande avec la commune de Léguevin pour la fourniture d'électricité tarif bleu :

Monsieur le Maire présente l'objet du groupement de commande porté par la commune de Léguevin. M. LOIDI regrette l'absence de la communauté de communes dans le montage du projet qui peut engendrer de réelles économies. M. GENSSLER indique que le tarif bleu est le principal contrat énergétique de la commune et qu'une baisse de 15% est envisagée.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

05. Délibération approuvant le nouveau règlement du service animation :

M. BAYON présente le règlement et ses principaux objectifs. M. LOIDI, BOTTURA et Mme GONCALVES interviennent tour à tour. La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

06. Délibération portant sur les modalités de séparation du Sivom Vallée de la Save :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

07. Délibération portant sur les tarifs du camp ski (février) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

08. Délibération portant sur les tarifs du service animation :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

09. Conventions avec les associations - Entraide et Partage et Tri Marrants :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

10. Convention d'une durée d'un an de mise à disposition gratuite de salles à destination du Ram du Sivom Vallée de la Save :

M. le Maire propose d'annualiser la présente convention qui se termine le 31/12/2015.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

11. SDCI : avis de la commune sur la dissolution proposée concernant le syndicat Val de Save :

M. le Maire expose les arguments refusant l'avis de la SDCI. Il interviendra auprès des élus locaux (Président du Conseil départemental, députée...). Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 30 novembre 2015

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LE MAIRE

LES ADJOINTS

LES CONSEILLERS DELEGUES

SIMEON Jean-Jacques

GUILLOT Gisèle

GENSSLER Bernard

BAYON Patrice

TRILLES Sophie

LOIDI Robert

GONCALVES Martine

CABARROQUE Jean-Claude

LES CONSEILLERS

AROUXET Claude

BOTTURA Jean-Louis

COUZINET Anne-Marie

FRANCK Hélène

HAAS Nicole

JURADO Jean-Claude

LE FRANC Audrey

SADARGUES Marc